



COMMUNE DE SAVIESE

Conseil communal

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 23 août 2017

La promotion civique de la classe 1999 est fixée au vendredi 17 novembre 2017 à 19h30 à la Maison de Commune.

Les prochaines assemblées primaires sont fixées au 16 octobre et 18 décembre prochain à 19h30, au Baladin, avec dans leur enchaînement les assemblées bourgeoises.

Le Conseil communal, sur proposition de la direction des écoles, préavise favorablement, pour l'année scolaire 2017-2018, la désignation :

* à l'essai de :

Mme Sophie Reynard, enseignante spécialisée au cycle d'orientation

Mme Nathalie Richard, enseignante de travaux manuels au cycle d'orientation

* à durée indéterminée de :

M. Jonathan Amos, au CO de Savièse, semi-généraliste, éducation physique

Mme Maud Solliard, au CO de Savièse, semi-généraliste

Mme Sévrine Antille, au CO de Savièse, semi-généraliste

M. Cédric Jacquier a été nommé directeur-adjoint auprès de la direction des écoles de Savièse pour 8 périodes/semaine.

Le Conseil communal a adjugé au bureau sd ingénierie les phases SIA 5.1 et 5.2 de l'étape 2 ainsi que le suivi environnemental y relatif.

Le Conseil communal a adjugé au bureau Ribi SA la prestation <<structure>> liée à l'agrandissement du bassin d'eau brute de l'usine d'ultrafiltration de la Zour.

Le Conseil communal a donné son accord pour les modifications de signalisation routière suivantes, publiées au bulletin officiel du 11 août prochain :

rue de St-Germain

le marquage au sol de 3 cases de stationnement indiquées en bleu et la pose d'un panneau 4.18 « parcage avec disque de stationnement » en remplacement de l'arrêt du bus – coordonnées 593'054/122'165

route des Ballettes

la suppression des deux panneaux 2.30 « limitation de vitesse à 60 km/h » et des deux panneaux 2.53 « fin de limitation de vitesse à 60 km/h » à la route des Ballettes, aux lieux-dits « pont de Tornanche » et « guérite à l'Evêque » – coordonnées 591'065/122'587 – 592'088/121'110.

La réfection de la chaussée du chemin communal (parcelle no 1014, secteur Sud, environ 120 ml, à Monteiller) a été adjugée à l'entreprise Bativa SA.

Le Conseil communal a adjugé à la maison Réno-Sutech SA le mandat pour restaurer l'étanchéité du réservoir de Roumaz.

Le Conseil communal a validé la requête de la ville de Sion de prolonger, pour le 1^{er} tour de la saison 2017-2018, le déroulement des matchs à domicile des M21 du FC Sion sur le stade de St-Germain.

Le Conseil communal a donné son accord pour la mise à l'enquête publique de la déconstruction et terrassement du site de St-Germain Centre.

Le Conseil communal prend une décision de principe pour éviter la prolifération des chats errants sur le territoire communal de prendre en charge le tiers des frais liés aux campagnes de stérilisation.

Cette participation est conditionnée à la présentation préalable d'un rapport faisant mention de chats errants avec la nécessité de mener une campagne de stérilisation.

Le Conseil communal délivre l'autorisation d'exploiter à Mme Céline Solliard, domiciliée à Savièse, pour la ferme des Prêles, à Prinzières - offre de mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place ou à l'emporter.

Pour offrir une meilleure visibilité aux activités culturelles, sportives et associatives de notre Commune, le Conseil communal a décidé d'acquérir un panneau d'affichage numérique LED qui sera installé à l'entrée de la Commune, en bordure de la route cantonale.

Le Conseil communal a donné son accord pour le parcage de trois à quatre hélicoptères sur la place de Binii, lors des journées des 15, 16 et 17 septembre prochain, dans le cadre du Breitling Sion Airshow.

Le FC Savièse fêtera en 2018 son 60ème anniversaire. Les membres du Conseil ont été informés du programme prévu par le FC pour marquer son anniversaire :

- Samedi 26 et dimanche 27 mai 2018
journée familiale avec tous les matchs qui se disputeront à domicile
- Vendredi 13 juillet 2018
journée officielle avec match de gala
- Vendredi 21 septembre 2018
soirée avec la participation du groupe « Oesch's die Dritten ».

Le Conseil bourgeoisial a adjugé au bureau Nivalp SA la révision de la carte de danger d'avalanches de la vallée de la Morge, pour le territoire sis sur la commune de Savièse.

Les félicitations de la PJ seront transmises aux pompiers de Savièse pour le nettoyage des débris et du site après l'accident de l'avion de tourisme qui s'est écrasé le 20 août dernier à Tsanfleuron.